



Direction Générale des Services

DELEGATION DE SIGNATURE

La Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole, Corinne MASCALA,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Education,

Donne délégation de signature à :

Madame Marie-Hélène MONSERIE-BON, Professeur des Universités, Vice-Présidente des Relations Européennes et Internationales (REI)

à l'effet :

- en dépenses : de signer les engagements de dépense dont le montant est inférieur à 1 600 € et de certifier le service fait,
- en recettes : d'émettre les ordres de recette

concernant le CF3 : 900006 – Service Commun Relations Européennes et Internationales

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie-Hélène MONSERIE-BON, Mme Cécile CHICOYE, Directrice Générale des Services, reçoit délégation pour signer les documents ci-dessus mentionnés.

La présente délégation prend effet au 8 juin 2016.

Fait à Toulouse,
Le 10 juin 2016

La déléguataire,

La déléguataire,

La Présidente,

Cécile CHICOYE

Marie-Hélène MONSERIE-BON



Corinne MASCALA